

Le nouveau Service technique des bibliothèques de la Ville de Paris

par Yves Alix

*Direction des Affaires Culturelles
Service technique des bibliothèques
Mairie de Paris*

Bons principes

Le Service technique des bibliothèques de la Ville de Paris est une structure déjà ancienne, puisque sa création remonte à la fin des années soixante. Son projet s'inscrivait naturellement dans le programme, ambitieux et cohérent, d'extension et de modernisation du réseau des bibliothèques parisiennes, que l'administration municipale de l'époque avait entrepris, et dont la première concrétisation fut l'ouverture, en 1967, de la nouvelle bibliothèque du 18^e arrondissement ("Clignancourt").

Pour un réseau comme celui-ci, il est très vite apparu utile, en termes d'économie comme de rationalité de gestion, de centraliser le plus possible les tâches exécutées à l'identique par l'ensemble des établissements : achat des livres, reliure, plastification et équipement pour le prêt, indexation et catalogage. Une telle centralisation pouvait certes apparaître comme le décalque d'une autre, administrative celle-là, avec la lourdeur que le mot suppose ; pourtant, il n'y avait pas là un choix technocratique, mais une **idée force**, mise en pratique par le principal concepteur du projet, Guy Baudin, et s'appuyant sur trois don-

nées **fonctionnelles** valables encore aujourd'hui :

- les bibliothèques parisiennes, services publics de voisinage⁽¹⁾ aux publics et aux profils différents, doivent conserver leur liberté de choix : le Service technique a donc vocation à **offrir des services**, et non à imposer un mode unique de fonctionnement ;

- pour prendre en charge le traitement des achats de documents décidés en commun par les bibliothèques, le Service technique doit connaître les besoins de celles-ci et adopter des méthodes de travail fondées sur le **partenariat** et l'échange ;

- enfin, le Service technique se situe dès le départ, non à la marge, mais au cœur d'un réseau en **évolution**, dont il devient à la fois le prestataire et la plaque tournante ; concomitamment, son offre de service évolue en fonction de l'élargissement et de l'actualisation des missions assignées aux établissements.

(1) Rappelons que le réseau des bibliothèques de Paris, s'il englobe cinq établissements spécialisés aux vocations spécifiques (Bib. historique, Bib. administrative, Bib. Forney, Bib. Marguerite Durand, Bib. des arts graphiques), ne comporte pas de grande Centrale, mais est constitué par un maillage de bibliothèques de quartier, de taille diverse et de rayonnement inégal.

■ Petite histoire

Le Service technique du livre s'est donc installé en 1971 rue Vercingétorix, dans le 14^e arrondissement. Les locaux étaient exigus et peu commodes, et furent rapidement saturés. Dans sa première année de fonctionnement, le service acquit 1 400 titres et traita 29 000 volumes.

En 1980, le service a déménagé rue du Théâtre, (15^e arrondissement), pour occuper 865 m² de plain-pied au rez-de-chaussée. Le programme d'aménagement, précis et rigoureux, tirait les enseignements de la première décennie d'existence, et les locaux étaient remarquablement fonctionnels jusque dans les plus infimes détails. Ils se révélèrent cependant très vite insuffisants. En effet, avec la croissance du réseau (de 30 points de desserte à 60 aujourd'hui), le volume d'activité augmentait très vite, et le seuil d'encombrement fut atteint dès le milieu de la décennie 80. Par ailleurs, faute de place, des services structurellement ou fonctionnellement rattachables au ST, durent trouver place ailleurs : achat et traitement des phonogrammes s'installèrent rue François Miron, y relayant peu à peu l'association Discothèque de la ville de Paris à laquelle l'administration avait confié la gestion

des discothèques à l'origine ; le service audiovisuel et l'ADEL (Antenne de diffusion et d'échange du livre), chargée de la redistribution des ouvrages retirés des bibliothèques, furent hébergés en appartement, rue de Lyon.

Parallèlement, l'absence dans ce réseau "décentralisé" d'une réserve commune permettant de conserver les ouvrages triés par l'ADEL et de décongestionner des bibliothèques (presque) toujours trop remplies, se faisait de plus en plus cruellement sentir. Il était temps de rechercher pour le Service technique une nouvelle implantation, avec une superficie suffisante pour accueillir dans une structure unique, entièrement repensée, l'ensemble de ces adresses dispersées.

■ Destin d'un garage

La pression foncière est, comme on sait, particulièrement forte à Paris intramuros. Trouver un terrain à bâtir suffisant pour construire 5 à 10 000 m² de plancher de locaux administratifs, dont une bonne partie en stockage, était

presque impossible ; par ailleurs, le prix du m² et les exigences du programme auraient conduit, si l'on faisait le choix du neuf, à un coût exorbitant et cette solution fut rapidement exclue. C'est donc au réaménagement de locaux existants qu'on décida de recourir, en saisissant pour cela la meilleure opportunité à venir. Celle-ci s'est présentée fin 1986, quand la Ville de Paris racheta, dans le XI^e arrondissement, des locaux de 14 336 m² HO répartis sur trois niveaux principaux, conçus initialement pour accueillir un garage de concessionnaire automobile et reliés à ce titre par un important jeu de rampes de circulation des véhicules. Ces locaux sont situés entre les rues Servan et Saint-Maur, sous une vaste dalle-jardin desservant trois immeubles d'habitation. L'ensemble a la forme d'un long parallélépipède rectangle de 65 m sur 20 environ.

Les locaux étant affectés à la Direction des affaires culturelles, il fut décidé qu'ils serviraient à l'installation du Service technique des bibliothèques d'une part et des ateliers de restauration et réserves du Musée de la mode et du costume du Palais Galliera, d'autre part, les deux services se partageant à peu près équitablement les surfaces.

■ Vicissitudes

Après quelques vicissitudes sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'attarder, le projet définitif fut arrêté en 1988. Pour des raisons de coût, on décida de scinder l'opération en trois tranches. Les tranches 1 et 2 seraient réalisées ensemble, pour une livraison début 1991 ; la 3^e tranche ne serait lancée qu'ultérieurement. Par ailleurs, le projet architectural initial correspondait à un schéma d'organisation assez complexe, où cohabitaient dans les locaux un service municipal et une société d'économie mixte⁽²⁾ ; la création de celle-ci fut abandonnée à un moment où l'ensemble de l'opération était déjà largement avancé, et les plans figés : on ne put faire que des corrections de détail, et le projet d'organisation

(2) Parmi les raisons (il y en a beaucoup d'autres) qui avaient conduit les responsables d'alors à imaginer la mise en place d'une SEM figurait la perspective de proposer à l'extérieur les services réalisés ; en changeant alors d'échelle, c'est-à-dire en travaillant sur de beaucoup plus grandes quantités (500 à 1 000 ex. par titre), on pouvait envisager de faire des investissements très coûteux, qui deviendraient dès lors "rentabilisables", et de calquer l'organisation de la production sur celle des structures industrielles étrangères telles que NBD aux Pays-Bas ou EKZ à Reutlingen. Toutes choses irréalisables à l'échelle strictement parisienne.

BATIMENTS

définitif dut tant bien que mal s'adapter à des m² déjà distribués. Les défauts manifestes de fonctionnalité que les visiteurs peuvent constater ici et là ont leur source dans cet épisode.

■ Calendrier dérivant

Le dossier de consultation des entreprises prêt en avril 89, les travaux commencèrent sans trop de retard. La date d'achèvement prévue aurait pu être tenue si, hélas, un "grave désordre d'étanchéité", pour parler euphémiquement, n'était venu interrompre le chantier. Ah, les fuites ! Quel collègue n'a pas connu cela ? Ce n'est pas une histoire assez drôle pour qu'elle mérite d'être racontée en détail. Je me contenterai donc du minimum : si nous avons fini par ouvrir - avec plus d'un an de retard, les locaux n'ayant été livrés que début 1992 au lieu de fin 1990 -, si le dossier de contentieux s'est notablement épaissi... ça coule toujours ! Sporadiquement, certes, mais ça coule !

■ Contraintes

Chaque site, chaque projet, chaque local a ses contraintes. Celles d'un bâtiment préexistant sont, on peut l'imaginer, considérables. En l'occurrence, sur le projet "Servan-St Maur", les concepteurs durent tenir compte de quatre handicaps majeurs :

- les surfaces susceptibles d'être éclairées naturellement n'excèdent pas 10% de la surface totale. Les deux façades, étroites, n'apportent la lumière que sur une dizaine de mètres de chaque côté, pour un quadrilatère, je le rappelle, de 65 m de long. Un niveau de sous-sol est entièrement aveugle. Il a donc fallu essayer de rapprocher des façades le plus grand nombre possible d'agents, et aménager au centre un puits de lumière pour éclairer au moins partiellement les ateliers ;
- Situés sous une dalle paysagée, supportant des immeubles d'habitation, les trois vastes plateaux⁽³⁾ sont hérissés d'une forêt de poteaux de soutènement interdisant toute souplesse d'aménagement ;

- A l'exception d'une zone située le long de la rue Servan, la charge maximum au sol est très faible (450 kg au m²). D'où l'impossibilité de densifier les rangements et des précautions à prendre pour l'installation des machines (le massicot de l'atelier d'imprimerie pèse 2T.). A ceux qui s'étonneraient de cette bizarrerie apparente, il faut rappeler que le poids d'une voiture (les locaux, je le rappelle, sont un ancien garage), excède rarement 1 500 kg et se répartit sur les quatre roues ;

- Précisément, fallait-il ou non conserver les deux rampes de circulation et leurs dégagements, soit plus de 1 000 m², ou récupérer ces espaces et installer des monte-charges ? On a choisi (par économie) la première solution et, somme toute, il n'y a pas lieu de le regretter. Nos fournisseurs, en particulier, s'en félicitent, puisque leurs camionnettes peuvent pénétrer dans les locaux et le problème du stationnement ne se pose plus.

■ Demandez le programme...

En raison des changements évoqués plus haut, le programme fonctionnel définitif ne fut arrêté que tardivement. En fait, l'équipe de préfiguration, composée des cadres en place dans les services concernés par le futur regroupement, a progressivement mis en place le schéma d'organisation, sur la base d'un projet remis en mars 1990 au Directeur des affaires culturelles par Claudine Brochard (Inspecteur des bibliothèques et ancienne responsable du Service technique) et moi-même. Fondamentalement, les grandes lignes du projet ont été conservées. Il s'agissait, d'une part, d'éviter une simple juxtaposition de services qui, travaillant jusqu'alors séparément, rechignaient⁽⁴⁾ à se fondre, l'inertie propre à l'administration aidant, et d'autre part de mettre en place un organigramme qui ne soit ni pétrifiant ni trop flou et exprime bien les flux, c'est-à-dire le circuit industriel et bibliothéconomique des documents.

■ ... avec ceinture

Par ailleurs, qu'il s'agisse du programme d'aménagement ou des moyens de fonctionnement du service, le maître-mot a très vite été : Economie.

Pour les travaux, leur coût a en effet été rapidement grevé par l'importance considérable des lots ventilation et désenfumage, et par le prix des rangements denses, climatisés et "sur mesure" réalisés pour le musée Galliéra. Pour tenir dans une enveloppe très serrée, certains aménagements initialement prévus, tels que la climatisation des bureaux et des ateliers, de même que l'achat de certaines machines, ont dû être sacrifiés.

Quant au projet de service lui-même, il est vite apparu, dans la conjoncture budgétaire de ce début de décennie, que l'ouverture du nouveau service ne serait pas accompagnée par les créations de postes correspondants aux objectifs nouvellement définis. Cela signifiait que si on voulait augmenter la production, créer et gérer une réserve centrale et un prêt inter, assurer le catalogage centralisé et la gestion de la base de données, offrir de nouvelles aides bibliographiques, ces services nouveaux ne seraient assurés que par le personnel déjà en place. En fait, si une demi-douzaine de postes, entre 89 et 91, ont bien été créés, les besoins que nous avions exprimés étaient bien supérieurs, de l'ordre de 15 à 20. Dès lors, il convenait de modérer les ambitions, par réalisme. Mais pas de les sacrifier entièrement. Car la fusion d'équipes dispersées et le redéploiement du personnel dans une nouvelle structure pouvaient laisser espérer des économies d'échelle, des redéfinitions de postes, et un gain global de productivité qui n'interdiraient pas d'imaginer de faire **plus** sans avoir **plus** de postes, à partir du moment où on faisait **autrement** (et, espérons-le, **mieux**).

■ Encore une tranche ?

Ouvert en juin 1992 dans son nouveau site, inauguré par trois journées Portes ouvertes fin novembre, le service a aujourd'hui atteint sa vitesse de croisière. C'est donc sur la base de son état actuel que je vais maintenant vous présenter ses principales fonctions, son organisa-

(3) auxquels il faut ajouter une mezzanine à chaque extrémité.

(4) Si ce n'est les services eux-mêmes, bien évidemment, du moins, ceux qui les animaient.

tion interne et ses objectifs à court et moyen terme. Mais il faut auparavant dire un dernier mot sur les travaux : en effet, une tranche reste à réaliser. Elle permettra d'aménager en sous-sol, dans l'unique zone le permettant, 800 m² de rangements denses pour accueillir une partie des collections des spécialisées, et d'accueillir dans des bureaux au 2^e étage, en façade et autour de la verrière des ateliers, le service audiovisuel et des équipes de bibliothèques en préfiguration. Sur le fond, ce complément ne changera rien au fonctionnement du service. Dans la pratique, hélas, cette année supplémentaire de travaux va nous apporter tous les désagréments qu'on imagine, poussière et bruit entre autres, sans compter les inévitables dommages causés, lors d'un chantier, aux parties déjà achevées.

■ Des sous

Le coût des deux premières tranches aura été de 45 MF environ. Ce montant englobe les deux parties, bibliothèques et musée. Le bâtiment ne permet pas de dissocier ce qui revient à l'un ou à l'autre pour l'aménagement proprement dit (gros œuvre et finitions sols et murs, électricité, ventilation et chauffage...). On peut en revanche individualiser, pour la partie bibliothèques, les 4,5 MF qui ont servi à l'achat de matériels de maintenance et de stockage et du mobilier ; il faudrait, pour évaluer le coût réel, neuf, de ce service, ajouter aux montants cités les prix actuels des machines, meubles et accessoires que nous possédions déjà.

La troisième tranche est évaluée à 23 MF, dont plus d'un tiers pour les rangements denses (musée et bibliothèques).

■ Un organigramme

Le service est organisé en quatre grandes départements. Chacun est dirigé par un conservateur. Secrétariat, courrier, gestion du personnel, service des fournitures et reprographie constituent les services communs, placés sous la responsabilité directe du chef de service. Celui-ci a pour mission de coordonner et animer l'ensemble, d'évaluer l'activité, de fixer et de réguler les objectifs. Je dirais pour

employer un langage imagé qu'il doit être à la fois le Lion qui préside et qui tranche s'il le faut, le Chien de berger qui aboie pour encourager les troupes, l'Ane qui braie pour se faire entendre... et l'indispensable Mouche du coche, l'aiguillon de l'attelage. Comme on l'a compris, cette conception s'accorde avec un schéma délibérément déconcentré, ou chaque département peut conserver une autonomie qui est la garantie de la souplesse et de la légèreté. Il va de soi, par ailleurs, que les quatre secteurs travaillent **ensemble**, et que la cohérence et la logique priment toujours la (relative) liberté de chaque département au sein de l'organigramme.

■ Des hommes (et des femmes)

Le service emploie actuellement un peu plus de cent personnes, ce qui représente environ 12% de l'ensemble du personnel des bibliothèques municipales, ou la valeur d'une personne et demie par établissement. L'effectif se répartit en 35 bibliothécaires (dont 2 magasiniers pour la réserve), 6 administratifs et 46 ouvriers professionnels (essentiellement relieurs, mais aussi conducteurs offset, photographe, chauffeurs-déménageurs et ouvriers d'entretien des bâtiments), auxquels s'ajoutent 6 agents contractuels, des vacataires et des personnes en contrat emploi-solidarité ou stage AFIP. Le temps partiel, peu répandu aux ateliers, affecte environ 10% du personnel titulaire. Enfin, les femmes sont légèrement moins nombreuses que les hommes.

■ Bibliographie

Cette petite cellule de 7 personnes, animée par Marie-Françoise Salles, peut être qualifiée d'"interface" du service. En effet, en amont elle gère toutes les relations avec les éditeurs et distributeurs et de l'autre elle organise les réunions de sélection bimensuelles sur Livres Hebdo (et mensuelles pour la jeunesse) et coordonne l'activité des groupes de lecture thématiques, au nombre de 12, chargés d'analyser les 3 000 ouvrages reçus annuellement en service de presse ; deux personnes font un travail analogue pour les phonogrammes. Parmi les ser-

vices nouveaux, mis en place avec le transfert rue Saint-Maur, citons le fichier de dépouillement des articles de presses, traité sur Paradox, ou les sélections de base par domaines, disponibles sur disquettes pour l'aide aux constitutions ou aux renouvellements de fonds. Le département bibliographique occupe des bureaux en étage et gère deux salles de réunion ouvertes aux bibliothécaires.

■ Acquisitions

Le département est le plus important du service, avec la moitié de l'effectif. Il est dirigé par Nathalie Mercier assistée, pour les ateliers, par Jean-Paul Lauvergeon et Michel Bourgeois. Géographiquement, il est entièrement situé au rez-de-chaussée rue St Maur ; trois bureaux, dont un collectif, pour les Commandes, et 1 000 m² d'ateliers ouvrant sur une zone de livraison et de chargement accessible aux véhicules. Pour le moment, le service ne traite que les achats en série⁽⁵⁾, c'est-à-dire les ouvrages choisis par les bibliothèques sur les listes de propositions de commande diffusées périodiquement. En moyenne, le nombre d'exemplaires commandés par titre est de 31. Il est plus élevé pour les ouvrages destinés à la jeunesse (60). L'un des objectifs à moyen terme du service est de prendre en charge une plus grande partie des achats des établissements. Cette part ne dépasse pas actuellement 60%. Il ne traite pas les individuels et par ailleurs, la place sur les listes étant limitée par les capacités de sortie des ateliers, les titres qui n'ont pas atteint en réunion un quorum de 7 ou 8 voix (sur 13 votants en général) ne sont pas retenus non plus. C'est précisément par là que progressivement, le volume d'activité du secteur acquisitions devra s'élever : le nombre de titres sur les listes augmentera peu à peu, au fur et à mesure que la productivité des ateliers augmentera - ce qui, soit dit en passant, relève, **au delà d'un certain degré**, de l'utopie sans une augmentation de l'effectif ou une mécanisation plus poussée.

(5) sauf pour les phonogrammes, où les achats individuels sont également pris en charge par le ST.

■ De la meilleure provenance

La Ville de Paris a mis en place pour 1993 et 1994, avec reconduction possible en 1995 et 1996, un nouveau marché d'achat de livres, sur appel d'offres ouvert, en trois séries et 23 lots. Les deux premières séries (dix lots pour les séries ordinaires et cinq pour les "Nouveautés" les plus urgentes achetées d'office pour toutes les bibliothèques) sont réservées au Service technique, la troisième est ouverte aux bibliothèques pour leurs achats directs. Les lots sont à commande, avec un minimum et un maximum. Les attributaires retenus par la CAO sont d'une part des distributeurs (Hachette et Sodis), d'autre part des grossistes (EDI Services, SFL) et des libraires - dix de nos fournisseurs figurent dans le Guide des libraires récemment publié par Livres Hebdo. Les remises s'échelonnent de 5% à 35%, la moyenne s'établissant autour de 25%.

Le délai maximum exigé pour les livraisons est d'une semaine pour les urgents de la 2e série, et un mois pour les autres. Si le délai moyen réel est de l'ordre de la quinzaine, il atteignait parfois, en effet, trois mois. Or, seule une compression maximum de tous les délais - choix, commande, livraison, déballage,

traitement sur place, traitement extérieur, équipement pour le prêt, sortie, expéditions - peut nous permettre d'améliorer ceux-ci, ce qui est pour moi l'objectif prioritaire du service dans les deux ans à venir, avant même l'augmentation de la production. Il faut savoir en effet qu'il se passe en moyenne de deux à cinq mois entre le moment où un ouvrage est signalé dans Livres Hebdo et celui où il est mis sur les rayons de la bibliothèque.

Le module d'acquisitions du progiciel LIBS 100 de notre système CLSI n'étant pas encore implanté, les commandes sont actuellement traitées sur micro-ordinateur, en interne, avec PARADOX (gestion de base de données) et QUATTRO PRO (tableur).

■ La Quantité...

Sur 1 000 m2, avec une mécanisation assez poussée et 45 ouvriers, la capacité de traitement est certainement au moins égale au volume total des achats annuels du réseau, 250 000 livres, 50 000 phonogrammes. Mais, d'une part, ces chiffres s'entendent en prenant en compte une importante sous-traitance de la reliure et de la plastification à des entreprises privées extérieures, et d'autre part cette

capacité ne saurait être que théorique : dans les faits, la production dépend de l'engorgement des postes entrée et sortie, de la présence effective des personnels... et de la régularité des livraisons. En 1993, le ST traitera environ 140 000 volumes et 50 000 disques.

■ ... et la qualité

Au déballage, les colis sont transférés dans des bacs en plastique. Un tapis roulant transporte ceux-ci au poste d'estampillage, où l'enregistrement est fait sur deux machines à numérotter électriques. Les bacs sont ensuite ventilés, soit à la reliure, soit à la plastification. Les "Nouveautés", qui doivent être livrées en trois semaines, suivent un circuit spécial. En fin de traitement, les volumes traités sur place, reliés, plastifiés ou équipés de cartes blanches rigides, et ceux envoyés à l'extérieur sont équipés pour le prêt. 1993 verra sans doute la mise en place, pour cette phase finale, de deux circuits distincts, l'un pour les informatisées (où le code à barres suffit) l'autre pour les manuelles (avec bandeau, fiche "à rapporter le" et pochette transparente pour la fiche de prêt). Tous les documents sont enfin soigneusement vérifiés avant d'être stockés dans un carrousel rotatif, piloté électroniquement et géré par un programme "G-BIB" écrit spécialement pour le Service technique par la société NCI-3E. Ils sont expédiés quotidiennement dans des bacs cerclés et pesés, avec un bon de livraison édité par l'imprimante du système. Chaque bibliothèque est livrée tous les deux jours. Les bacs contiennent aussi fournitures, affiches et publications à diffuser aux lecteurs. Trois règles ont présidé à la mise en place de cette organisation :

- éviter le plus possible les manipulations (d'où tapis roulants, chariots élévateurs, etc.) ;
- mécaniser tout ce qui est possible de l'être, sachant que les faibles quantités traitées interdisaient l'achat de grosses machines ;
- réduire au minimum le stock courant et accélérer la fluidité, conditions d'une diminution des délais (d'où le stockeur, qui tourne de 8h à 18h30 sans discontinuer).

■ Cher Catalogage

Le Service du catalogage centralisé, dirigé par Catherine Desbuquois, est installé en mezzanine, sur 150 m² environ, rue Saint-Maur. C'est une des fonctions déjà informatisées dans le réseau et le catalogage se fait donc en ligne. Une dizaine de personnes assurent à la fois la saisie bibliographique du courant et la validation des notices réalisées dans le cadre du catalogage partagé. Les moyens de ce département, dans cette période de montée en charge du système, où les volumes de saisie sont considérables, sont manifestement insuffisants et nous réfléchissons actuellement aux moyens qui permettraient d'alléger la charge de travail.

■ Connaissez-vous Adel ?

C'est l'Antenne de diffusion et d'échange du livre, animée aujourd'hui par Mélanie Azouvi. Ce département assure les transports, avec 5 véhicules et une équipe de dix personnes : livraisons, déménagements, transport d'expositions, etc. Mais sa principale fonction, qui a pris dans les nouveaux locaux une ampleur beaucoup plus grande, est de gérer la Réserve centrale mise en place rue St Maur.

La Réserve occupe 1 500 m² au dernier sous-sol. Faute de pouvoir y installer des rangements denses (à cause de la charge au sol évoquée plus haut), on a dû l'équiper de rayonnages métalliques d'une capacité équivalente à celle des étagères d'une bibliothèque. Elle ne pourra pas contenir, pour cette raison, plus de 300 000 livres et 50 000 disques. Ces limites nous ont obligés à faire dès le départ, de cette réserve, une définition stricte et limitative : ce ne sera pas une réserve précieuse, ni un magasin d'accumulation, mais une "réserve vivante", conçue pour désengorger les bibliothèques et leur permettre, dans le cadre du prochain réseau informatisé, avec son catalogue collectif unique, d'organiser un prêt différé⁽⁶⁾ de documents retirés des fonds des établissements mais conservés rue St Maur et accessibles à l'OPAC.

Dans cette perspective, les bibliothécaires de l'ADEL aident quotidiennement leurs collègues des bibliothèques à désherber les fonds, tâche d'autant plus nécessaire que nos bibliothèques sont petites, encombrées, et que les bibliothécaires, comme chacun sait, ont un "instinct de conservation" très développé. Les volumes retirés alimentent la réserve. Les titres n'y sont cependant conservés qu'en un, voire deux exemplaires. Les autres sont redistribués dans le réseau, mais aussi à l'extérieur. Les donateurs (bibliothèques d'hôpitaux, de prison, d'associations, en France et à l'étranger) peuvent venir faire leur choix dans la grande salle de l'Adel, au rez-de-chaussée, où des rayonnages toujours bien remplis et régulièrement vidés les attendent.

■ Ces espaces infinis

Si j'ai décrit, en les situant sur le plan, les grandes fonctions du service, je n'ai pas énuméré tous les locaux. Il faudrait citer encore l'atelier de reprographie (100 m²) dont le matériel va être progressivement renouvelé (en particulier pour rendre aux bibliothèques qui nous confient l'impression de leurs bibliographies, de listes d'acquisition ou de dépliants, un service de meilleure qualité), les magasins de fournitures - quelques mille articles différents à répartir dans le service ou aux bibliothèques, des seaux de colle aux cartes de lecteurs - ou encore les stockages de mobilier et de matériel d'exposition.

Avant le déménagement, on avait l'impression que pour de tels stockages les capacités d'accueil de la rue St Maur étaient infinies. Aujourd'hui je suis obligé de faire invariablement la même réponse aux collègues qui nous sollicitent : "Plus de place !" La nature a horreur du vide, c'est bien connu, et nos espaces ne sont pas infinis.

■ Envoi

La création de ce nouveau Service technique, après dix années passées rue Vercingétorix et dix autres rue du Théâtre, répondait, on l'a vu, à une nécessité impérieuse. Doit-on penser que dans dix ans la rue Saint-Maur à son tour étouffera entre ses murs, malgré ses 6 000 m² utiles, et qu'il faudra alors, à nouveau déménager ? Je ne sais. Il est peu probable, toutefois, que le réseau des bibliothèques parisiennes ou son pouvoir d'achat aient doublé d'ici là. Quant à la réserve, elle ne devra pas croître au delà du raisonnable et sera désherbée à son tour. On peut donc raisonnablement penser que l'installation que je viens de décrire a des chances d'être durable.

Précisément, le plus grand danger qui la guette, si ce n'est pas l'étouffement, c'est la sclérose. Voilà pourquoi il est indispensable que rien ne se fige dans l'organisation. Pour cela, il n'y a pas d'autre solution que de s'adapter à la demande des bibliothèques. Le Service technique des bibliothèques doit vraiment être au "service des bibliothèques", pour mériter son nom.

Fiche technique

Mairie de Paris,
Direction des Affaires Culturelles
Bureau des bibliothèques - Service technique des bibliothèques
46 bis, rue Saint-Maur, 75011 Paris - Tél. : 48 05 44 61 - Fax. : 47 00 92 12
Directeur : Yves Alix
Maître d'ouvrage : Ville de Paris, Direction des Affaires Culturelles
Maître d'ouvrage délégué : SEMEA XV
Maître d'œuvre : Cabinet d'architecte Philippe CANAC
Superficie : tranche 1 et 2 (Service technique seul) 4 696 m² - tranche 3 : 1 230 m² (rampes et dégagement en sus)
Effectif du service : 85 postes budgétaires
Coût des travaux : 45 MF (1ère et 2e tranches)

(6) Le Prêt inter sera mis en place courant 1993